Le PG CATM

N° 1041
DÉCEMBRE 2022

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

Gerbe déposée sous l'Arc-de-Triomphe
par la FNCPG-CATM le 11 novembre 2022

Commission Paritaire n° 0526A05752 - ISSN 0154-7313

Façade de l'ordre de la Libération, Hôtel national des Invalides. © Ordre de la Libération

Le musée de l'Ordre de la Libération

Entre 2012 et 2016, le musée a fait l'objet d'une entière rénovation afin d'offrir aux visiteurs toujours plus nombreux (160 000 par an en moyenne) une scénographie renouvelée. Les 2 000 objets et documents qui composent les 1 200 m2 des espaces permanents ont essentiellement été donnés par les compagnons de la Libération eux-mêmes ou par leur famille. Ils témoignent de l'engagement et des épreuves traversées, et sont répartis en trois thèmes : la France libre, la Résistance intérieure et la Déportation. Une salle est aussi consacrée au général de Gaulle, fondateur et grand-maître de l'Ordre. Elle expose des objets personnels, l'ensemble de ses décorations françaises et étrangères, sa seule tenue complète existante et certains de ses manuscrits de guerre les plus importants, parmi lesquels le manuscrit original de l'affiche À tous les Français, classé par l'UNESCO au registre Mémoire du monde.

Le musée développe aussi une riche offre pédagogique à destination des jeunes générations. Pour les élèves sont proposés un livret-jeu, des visites thématiques - dont une adaptée au sujet annuel du CNRD - des ateliers adaptés aux programmes scolaires ou encore un serious game sur tablette ou des visites théâtralisées qui mettent en scène les parcours des Compagnons au sein même des collections. Collections qui sont l'indispensable support de la transmission, en particulier aux jeunes générations, des valeurs morales et citoyennes portées par les compagnons de la Libération et par les médaillés de la Résistance française.

Source : Chemins de Mémoire

SOMMAIRE

DÉCEMBRE 2022

UNE : 11 novembre
2 – Eugène Locatelli / Musée de l'Ordre de la Libération
3 – Editorial / Carnet
4 – Retour sur le 16 octobre
5 – Message de Mme la Secrétaire d'Etat
6 – 7 – Dans les départements
8 – Le massacre de Gwan
9 – Informations ministérielles
10 – 5ème Noël en captivité
11 – Page publicitaire CARAC
12 – 13 – Belfort ou Alesia
14 – Jenny l'éléphante
15 – Note de lecture / Mots croisés
16 – Page publicitaire

Eugène Locatelli dans les salons de l'Elysée le 11 novembre 2022

Notre camarade Eugène Locatelli n'est pas un inconnu !

Chaque soir, il prend le RER pour se rendre à l'Arc-de-Triomphe pour le ravivage de la Flamme de la Nation. C'est un solitaire qui a pris pour Devoir, celui que beaucoup ne font pas, parce qu'il exige que chaque soir, notre Fédération soit présente.

Adhérent de l'A.D. PARIS-92, il est un infatigable du devoir de Mémoire.

Et s'il venait à être malade, son ami « Michel » est là pour maintenir notre présence lors de l'instant sacré.

Très discret, son engagement ne souffre que d'un détail : son âge de 86 ans, quand d'autres abandonnent.

Par tous les temps, qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige ou pendant la canicule, il est présent, pour la préparation du « plateau » suivie de la cérémonie.

C'est la gratuité dans le Devoir qui l'anime encore à la fin de cette année des 60ème et 45ème anniversaires s'adressant à lui pour tous nos porte-drapeaux, nous nous réjouissons de son exemple et nous l'en remercions.

Pierre, Commissaire honoraire à la Flamme

Alors que l'ONACVG vient de publier un « guide à l'usage des porte-drapeaux associatifs » que vous trouverez sur notre site internet dans les « communiqués », il est bon de rendre hommage à celui qui prend soin et met à l'honneur notre drapeau.

PLAQUES FUNÉRAIRES
en pierres naturelles 285x140mm

Plaque standard collection granit 285 x 140 mm

Documentation et tarif sur simple demande à :

SERIGRAPHIE WETTER
8A rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS
Tél : 03 89 69 16 67 Email : contact@serigraphiewetter.com
Rendez-vous sur notre site internet www.serigraphiewetter.com

EDITORIAL

Par le Président Hubert Chazeau

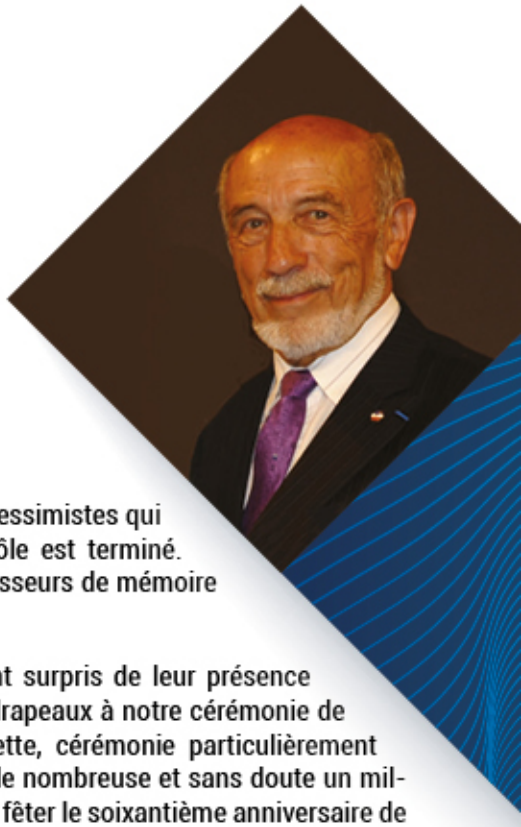

Nous voici au terme d'une année ce qui implique un bilan mais aussi des perspectives d'avenir et bien entendu des vœux pour la nouvelle année.

Pour notre Fédération ce fut une année rendue difficile sur le plan matériel du fait des travaux, du déménagement et de la réorganisation avec un nouveau directeur en l'absence des consignes de son prédécesseur. Mais le résultat est positif me semble-t-il et aux yeux de chacun, des bases solides nous permettent d'affronter l'avenir.

Avec l'érosion de la troisième génération du feu, les militaires du contingent de l'Afrique du Nord sont appelés à un autre combat, celui de la vie après avoir résisté à la pandémie du COVID qui sévit encore.

Nous vivons dans un monde de fous mais faut-il en chercher les origines ? Les valeurs morales que nous apprenions sur les bancs de l'école primaire et le goût du travail sont abandonnés au profit des loisirs.

Notre fédération comme toutes celles du monde combattant va connaître des orientations nouvelles pour se projeter dans les prochaines années.

La transmission des responsabilités doit se faire vers les OPEX, les veuves qui connaissent mieux que quiconque nos problèmes, les sympathisants et les descendants.

N'écoutons pas les pessimistes qui pensent que notre rôle est terminé. Nous sommes les passeurs de mémoire auprès des jeunes.

J'ai été agréablement surpris de leur présence et des jeunes porte drapeaux à notre cérémonie de Notre Dame de Lorette, cérémonie particulièrement réussie avec une foule nombreuse et sans doute un millier de drapeaux pour fêter le soixantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Restons optimistes malgré les mauvaises nouvelles abondamment diffusées sur les ondes notamment sur le réchauffement climatique mais aussi sur la guerre en Ukraine qui nous fait craindre une augmentation du coût de la vie et aussi quelques pénuries alimentaires.

« On ne peut pas vivre sans pain, mais on ne peut pas vivre non plus sans Patrie » écrivait Victor Hugo.

Je vous souhaite pour la nouvelle année, à chacun d'entre vous, une bonne santé et quelques bons moments passés en famille pour ces fêtes de fin d'année.

Le carnet du PG-CATM

NECROLOGIE

Nous avons appris avec tristesse le décès d'André GROSSET, membre de la Commission de Contrôle des Comptes de la FNCPG-CATM depuis 2004.

Ses obsèques ont été célébrées le 23 novembre 2022 en l'église Saint-Yves de RENNES (35).

Le « PG-CATM » adresse à sa famille et à ses amis ses sincères condoléances.

DISTINCTION

C'est avec plaisir que nous avons relevé au Journal Officiel du 24 novembre la nomination dans l'Ordre National du Mérite au grade de Chevalier de :

André DOULET

Vice-Président de l'ADCPG-CATM de la Marne

Henri SINCZAK

Président de l'ADCPG-CATM du Lot

Le « PG-CATM » adresse à l'heureux récipiendaire toutes ses félicitations.

RETOUR SUR LA JOURNÉE DU 16 OCTOBRE 2022 À NOTRE-DAME-DE- LORETTE

Parmi les nombreuses personnalités présentes pendant la commémoration du matin, citons de gauche à droite :

Mady Dorchies-Brillon, Conseillère régionale déléguée au devoir de mémoire, représentait la région,

Jacqueline Maquet, députée de la 2ème circonscription du Pas-de-Calais,

Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais,

Sabine Van Heghe, sénatrice du Pas-de-Calais,

Hubert Chazeau, président de la FNCPG-CATM,

Dominique Lépine, président de l'UFAC,

Eric Sevin, maire d'Ablain-Saint-Nazaire.

Le concert de l'après-midi

« C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons assisté au concert des anciens musiciens du 43ème régiment d'infanterie. Une prestation extraordinaire ! Bravo les artistes !

Nous avons réalisé ce concert avec le soutien et la participation de la commune de Hulluch représentée par Monsieur le Maire André KUCHCINSKI, son conseil municipal et particulièrement Monsieur Philippe DALLE Adjoint au Maire. Je les remercie très sincèrement pour leur aide ainsi que les équipes des services techniques.

Je voudrais également remercier le comité des fêtes de Bénifontaine et ses bénévoles qui ont participé activement à cette manifestation.

Nous avons été honoré de recevoir Monsieur Hubert CHAZEAU président de la FNCPG-CATM accompagné des délégations de la Dordogne, de la Somme, de la Charente Maritime et de l'Isère.

Sans la volonté, la participation de chacun, cette manifestation n'aurait pas eu lieu.

Merci à vous ! »

Nicolas Godart, maire de Bénifontaine

MESSAGE DE MADAME LA SECRÉTAIRE D'ETAT, **PATRICIA MIRALLÈS**

Lu par Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais (Seul le prononcé fait foi)

La génération des anciens combattants de la Guerre d'Algérie est une génération porteuse d'une mémoire précieuse. Parce qu'elle est la seule à pouvoir témoigner de la dernière conscription dans l'histoire de notre pays ; la dernière à s'être battue sur ce qui était à l'époque notre territoire national.

Porteuse de mémoire également parce que les témoignages de cette génération, vos témoignages, n'ont pas été accueillis pendant et après le conflit avec l'attention et le respect qu'ils méritaient.

Vous connaissez la conviction forte du Président de la République : la France, tout particulièrement à propos de la Guerre d'Algérie n'a pas su pendant longtemps regarder l'Histoire en face, dans toute sa complexité et dans toutes ses composantes.

Je crois que nous n'avons pas non plus su écouter ceux qui, en première ligne, avaient vécu cette histoire.

Lecture du message par Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais

Pour l'armée française, les militaires d'active comme les appelés, la Guerre d'Algérie a été un épisode particulièrement douloureux.

La France a envoyé presque un million et demi d'hommes se battre pour elle en Algérie entre 1954 et 1962. Plus de soixante-mille ont été blessés. Plus de vingt-trois mille d'entre eux, à vos côtés parfois, y ont trouvé la mort. Nous sommes rassemblés aujourd'hui autour de la dépouille de l'un d'entre eux, inconnu qui les honore tous.

Quelle qu'ait été leur opinion personnelle sur cette guerre, ils ont dû faire face à la contradiction intime qui consistait à exposer leur vie pour un combat auquel la République les appelait, mais qu'une majorité de la population française désapprouvait.

D'un côté, l'Etat ordonnait la guerre sans assumer d'en prononcer le nom. De l'autre, la société française en métropole n'en voulait pas. Les soldats étaient en première ligne de ces bouleversements historiques et des affrontements sur le terrain.

Officiellement, ce n'était pas une guerre qu'ils menaient en Algérie. Pour l'Etat il s'agissait d'opérations de maintien de l'ordre. Lorsque les militaires français se sont heurtés à la vérité des combats, il fut difficile pour eux de les raconter. Bien souvent aussi, les familles en France métropolitaine, la société tout entière, ne voulurent pas entendre les réalités trop cruelles dont certains ont essayé de témoigner.

Ce silence est en grande partie à l'origine de l'incompréhension, pendant des décennies, de ce qu'a été la Guerre d'Algérie.

Cette parole que la France n'a pas pu, n'a pas su ou parfois n'a pas voulu entendre, la parole de ceux qui se dont battus là-bas pour elle – à Alger, en Kabylie, dans les montagnes caillouteuses des Aurès ou dans les hautes plaines de l'Oranais – était pourtant et reste d'une importance cruciale.

Parce que ces hommes constituent un maillon indispensable dans la chaîne de l'histoire, entre la seconde guerre mondiale et la guerre d'Indochine et, plus tard, les opérations extérieures. Un maillon essentiel pour comprendre l'armée française d'aujourd'hui.

La conscience que c'est au contact des combattants que s'entretient le lien de fraternité d'arme et de solidarité et que se construit la mémoire combattante, et donc notre mémoire nationale, est au cœur du projet mémoriel du Président de la République. C'est aussi la raison pour laquelle les commémorations, avec la participation des anciens combattants, celle des associations et celle des porte-drapeaux, sont des manifestations essentielles pour transmettre la mémoire.

Ce que vous avez fait, ce que vous êtes aujourd'hui justifie la reconnaissance de la Nation. Vous pouvez compter sur mon soutien actif dans tous les domaines qui concernent le secrétariat d'Etat qui m'a été confié ; l'accélération de la revalorisation du point de PMI décidée par la Première ministre sur ma proposition en est la preuve.

C'est pour honorer les anciens combattants d'Algérie et reconnaître leur rôle dans la transmission de notre mémoire nationale, que le président de la République a décidé qu'il y aurait une promotion spéciale de nos deux ordres nationaux et de la médaille militaire pour le 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Après-demain, il présidera l'hommage de la Nation aux combattants de cette guerre dans la cour de l'Hôtel national des Invalides, le jour anniversaire de la promulgation de la loi qui vous a définitivement inscrits dans le fil des générations du feu.

Vive la république !

Vive la France !

DANS LES DÉPARTEMENTS

Loire Atlantique – Maisdon-sur-Sèvre

Fils ainé d'un ancien ACPG de la section de Maisdon-sur-Sèvre (44) section aujourd'hui dissoute et qui était présidée à l' époque par Mr Denis Leroy, je souhaite vous informer que le 16 avril dernier, jour anniversaire de la libération du camp par la 7ème armée britannique (Mal Montgomery) nous étions mon frère, mon neveu (qui vit en Allemagne) et moi-même à Fallingbostel au mémorial du stalag XI B où notre père René Neveu était prisonnier de 1940 à avril 1945 (matricule 65 123) ainsi que deux autres Maisdonnais, Joseph Branger (matricule 53 988) et Alphonse Launais (matricule 53 989). J'avais emporté le drapeau de l'ancienne section des ACPG de Maisdon (aimablement prêté par la mairie) et fait confectionner une immense gerbe aux couleurs de la France, nous avons fait un petit défilé, déposé notre gerbe devant la plaque de ce mémorial dédiée aux français et observé une minute de silence, nous avons également acheté et allumé deux bougies mémorielles devant ce monument, une pour notre père et l'autre pour tous les «KG» français - ce voyage «devoir de mémoire» était prévu en 2020 à l'occasion du 75ème anniversaire de la libération du camp mais n'a pu avoir lieu en raison de l'épidémie de covid.

Photo prise à Fallingbostel, je porte le drapeau des A.C.P.G. de Maisdon/Sèvre, et sur cette photo il y a également mon frère, mon neveu, et Mme Tina Samuels (une allemande de l'association «Lest We Forget» qui entretien le monument).

Bernard Neveu, ex «sapeur-musicien» musique du 6ème R.G. 66/67.

Nord – Ronchin

Le 16 octobre 2022, l'URC AFN/OPEX de Ronchin a organisé un déplacement au Mémorial de Notre-Dame de Lorette dans le cadre de la commémoration du 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Cette manifestation présidée par le Préfet du Pas-de-Calais a rassemblé de nombreuses délégations venues de différentes régions de France.

Plusieurs centaines de porte-drapeaux ont suscité une réelle émotion et un profond respect.

La lecture des différents messages par les autorités, les nombreux dépôts de gerbes et le ravivage de la flamme du Soldat inconnu ont apporté à cette cérémonie la reconnaissance du pays à nos soldats morts pour la France.

Texte : Jacques Contant - Photo : Claude Gamblin

Paris – 16ème arrondissement

Nous avons été conviés à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 au pied de la statue du Maréchal Foch, place du Trocadéro.
Cet hommage a eu lieu le jeudi 10 novembre 2022 à 11h00, Paulette Chovelon représentait la FNCPG-CATM. Monsieur le Maire, Francis Szpiner, au cours d'une très belle allocution rendit hommage aux héros de la Grande Guerre mais aussi aux élèves du lycée Janson de Sailly qui, en 1940 le 11 novembre, se sont rendus sous l'arc de Triomphe voisin pour fêter la victoire française et chanter la Marseillaise, ils déposèrent une gerbe en forme de croix de Lorraine et vinrent avec deux cannes à pêche (qu'à l'époque on appelait « gaules », un clin d'œil des lycéens d'alors à de Gaule). Ils seront poursuivis par les soldats allemands. De nombreux élèves étaient présents avec leurs professeurs, entourés des élus dont Katherine de Meaux, adjointe au Maire en charge des Anciens Combattants.

La commémoration s'est déroulée en trois temps avec de nombreux dépôts de gerbes : devant la statue du Maréchal Foch, puis devant le monument de la Grande Guerre situé dans le rond-point du Trocadéro, enfin à la Mairie du XVIème arrondissement.

Val-de-Marne – Cachan

Cérémonie du 11 novembre en présence de Madame Hélène de COMARMOND Maire de Cachan et Madame Sophie TAILLE-POLIAN députée du Val-de-Marne - M. Gérard GESNEL ancien combattant handicapé, Mesdames Yvonne LELONG et Solange GRAFFIGNE dépôt de gerbe, Mme Lucette GANDON lecture du message de la Secrétaire d'Etat chargée des Anciens Combattants, lecture de l'ordre du Jour du Maréchal FOCH par Mme Christiane DOINEAU.

Ex Seine-et-Oise – Meudon

Ci-dessous le texte écrit et prononcé par deux élèves de CM2, Emilie et Manon, Conseil Municipal des Jeunes de Meudon (CMJ), au cours de la cérémonie du 11 novembre.

« M. le Sénateur, M. le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les membres du Comité d'Entente, Mesdames et Messieurs.
Nous sommes ici aujourd'hui pour honorer ces soldats venus de diverses régions du monde, ces familles qui n'ont jamais revu leurs proches, qui ont souffert pour leur liberté et celle des générations futures.
C'est pour cela que nous nous réunissons en ce jour de mémoire, important au regard de la situation actuelle, car c'est aussi notre devoir, en tant qu'élus et représentants de notre génération.
Malgré les horreurs commises par l'Homme, nous devons tirer des leçons de cette atroce guerre qui fit des millions de victimes. A cette heure où les acteurs de la guerre se font plus rares, il est important pour le CMJ de reprendre le flambeau et de transmettre leurs souvenirs à tous pour assurer notre avenir.
Par notre présence, nous exprimons notre gratitude et notre respect envers tous ces héros qui se sont battus pour leur nation.
Notre rôle est de prévenir la jeunesse de ne jamais rester passive face à la reproduction de ces crimes. Cet esprit commémoratif repose sur nous les jeunes qui devenons de réels acteurs.
Commémorons la mémoire de ces hommes et de ces femmes qui ont protégé nos valeurs afin de rendre notre société plus libre et plus équitable.
Personne n'a gagné la guerre, car toutes les nations ont perdu des vies. »

Le CMJ de Meudon

Nord – Mons-en-Barœul

C'est devant une nombreuse assistance que l'on a commémoré l'Armistice du 11 novembre 1918. 2 enfants ont accompagné Claude GERY Président de la section et Rudy ELEGEEST maire pour le dépôt de gerbe devant le monument aux Morts.

Dordogne – Bergerac

En ce 11 novembre, le président Hubert Chazeau dépose la gerbe de l'association.

Cher – Bourges

Le 27 octobre dernier, par une belle matinée ensoleillée, le Président de la République Emmanuel MACRON, lors d'une cérémonie chargée de symboles, a remis le drapeau à l'ECOLE MILITAIRE PREPARATOIRE et TECHNIQUE de BOURGES.
Après le passage en revue des troupes déployées sur la place d'arme de l'enceinte militaire, le Chef de l'Etat a pu remercier les Porte-Drapeaux présents et notamment Michel JOULIN de notre Association, régulièrement présent lors des manifestations départementales. Merci à lui pour son engagement et son dévouement.

Nord – Nieppe

En ce 11 novembre 2022, nous commémorons le 104 anniversaire de l'armistice de 1918, avec les anciens combattants CATM, TOE et OPEX ainsi que les veuves de combattants.
Etaient présents : la municipalité de NIEPPE et des élèves de collège ainsi que nos jeunes soldats du feu.
Ce fut une très belle cérémonie.

Le Président des anciens combattants de NIEPPE,
Patrick VERHAEGHE

LE MASSACRE DE GWAN EN AFGHANISTAN DÉCIDE DU RETRAIT DES FORCES FRANÇAISES

« *Le massacre de Gwan en Afghanistan a marqué les esprits de beaucoup d'entre nous à bien des égards et pour certains… à jamais* » selon Audrey Ferraro, qui retrace dans un livre « Trahison sanglante en Afghanistan », l'épisode tragique du 20 janvier 2012 où un soldat de l'armée afghane a ouvert le feu sur des Français en plein entraînement sur la base opérationnelle de Gwan. Cette Nordiste de Bondues, militaire entre 2004 et 2010 rend ainsi hommage aux victimes, quatre artilleurs du 93e RAM (artillerie de montagne) de Varces et un légionnaire du 2e REG (génie) de Saint-Christol, dont elle connaissait certains d'entre eux. Elle a voulu revenir sur un épisode de l'histoire, à son sens, « trop peu mis en avant » qui l'a profondément touchée.

Le 20 janvier 2012, au sein de la base opérationnelle de Gwan, en Afghanistan, qui devait être transférée à l'armée afghane fin janvier, un déséquilibré enrôlé dans l'armée nationale afghane (ANA) ouvre le feu sur des soldats français en plein entraînement, qui faisaient un footing sans protection particulière, ni être armés. Incrédules, les mentors de l'OMLT (Operationnal Memoring and liaison Team) K4 réalisent rapidement ce qui leur arrive. « On se fait allumer ! » criait l'un d'eux. Plus de cent cinquante cartouches de 5,56 mm sont tirées en quelques secondes, avec un fusil-mitrailleur M249. « *Des corps tombent sur le sol gelé tandis que le tireur poursuit calmement son sinistre attentat. Les rafales se succèdent et soulèvent de la terre entre les jambes des soldats pris à partie* » rapportait elle, Sur place à Kaboul, le lieutenant-colonel Michel Sabatier, porte-parole des Forces françaises en Afghanistan soulignait que cette attaque était un « acte lâche, non conforme au droit de la guerre. Le 29 janvier, deux légionnaires avaient été tués par un militaire afghan. Aujourd'hui, 4 soldats ont trouvé la mort dans les mêmes circonstances. C'est inacceptable ». L'auteur, Abdul Sabor était enfermé depuis près de six mois à Pul-i-Charki, la prison de Kaboul. Arrêté, le soldat afghan confiait avoir réagi à une vidéo de militaires américains urinant sur des corps d'insurgés afghans.

AU CŒUR DE L'INSURRECTION AFGHANE

Ce tragique épisode s'inscrit au cœur de l'insurrection afghane qui, au fil de l'histoire de la brigade française La Fayette, prend la forme de différentes menaces. De 2006 à 2008, elle se matérialise par un harcèlement classique des opérations de guérilla. Elle évolue ensuite vers des modes d'action plus indirects comme les engins explosifs improvisés. En 2009, les suicides et « *véhicules bombers* » font leur apparition. À partir de 2011, l'insurrection devient opportuniste ; elle cherche à s'infiltrer dans les emprises militaires pour frapper le cœur de « *l'afghanisation* » et créer une défiance entre les partenaires.

«*C'est ce que l'on nomme communément la menace Green on Blue, qui voit les forces afghanes retourner leurs armes contre les forces de la coalition, à l'instar de l'attaque de Gwan, ce fameux 20 janvier 2012, où quatre soldats français sont tués (un cinquième décédera plus tard de ses blessures) et quatorze autres grièvement blessés*» explique-t-elle.

L'OMLT K4 était composée de trente-quatre militaires en provenance du 93e régiment d'artillerie de montagne (RAM), du 2e régiment étranger de génie (REG), du 4e régiment de chasseurs (RCH), du service de santé des armées, du 28e régiment des transmissions (RT) et du 3e régiment parachutiste d'infanterie de marine (RPIMA). Ce détachement se répartissait en cinq équipes : commandement, soutien, artillerie, génie et reconnaissance. Au sein du dispositif français en Afghanistan, cette OMLT « *appui* » s'insérait dans un ensemble plus vaste de six détachements OMLT qui, placés sous la responsabilité de l'OMLT « état-major » (EM), étaient en charge, de la montée en puissance de la 3e brigade afghane.

RETRAIT ANTICIPE

« *Inacceptable* », c'est le mot que Nicolas Sarkozy avait employé à l'époque pour qualifier la tuerie. En colère, il avait suspendu un temps les opérations de formation de l'armée française en Afghanistan. Il exigeait plus de sécurité pour les soldats. Le 27 janvier, une semaine après l'attaque, il confirmait le retrait anticipé des troupes françaises d'Afghanistan, à la fin de l'année 2013, soit un an plus tôt que le reste de la coalition. Son successeur, François Hollande, qui avait fait du retrait d'Afghanistan un thème de campagne - Il promettait qu'il « *n'y aurait plus de troupes françaises dans le pays à la fin de l'année 2012* » - avancera d'un an encore le départ des troupes françaises du pays, effective entre Juillet et décembre 2012. La France est restée présente dans le pays, uniquement pour former l'armée afghane ou pour jouer un rôle dans l'éducation ou la culture. 87 soldats français sont quand même morts en Afghanistan durant ce conflit.

P.P.

Courrier de Patricia Mirallès, Secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire au Président Hubert Chazeau
(en date du 9 novembre 2022)

Monsieur le Président,
Dans le cadre des échanges que j'ai eu avec toutes les associations du monde combattant depuis ma nomination, la question de la demi-part fiscale des conjoints survivants des anciens combattants est revenue avec insistance. Elle était, pour chacun de vous, une question de justice sociale et de reconnaissance à l'égard des veuves ayant perdu trop tôt leur époux.
Comme vous le savez, l'assemblée nationale a adopté, lors de l'examen de la première partie du projet de loi de finances pour 2023, un amendement du rapporteur général du budget, qui a étendu le bénéfice de cette demi-part fiscale aux conjoints survivants des anciens combattants décédés entre 60 et 65 ans. Le Gouvernement a ensuite repris cet amendement dans le texte sur lequel il a engagé sa responsabilité, en vertu de la procédure de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution.
Particulièrement sensible à cette question, j'ai depuis travaillé avec le ministre délégué aux comptes publics, Gabriel ATTAL, à une extension, sans limite d'âge, du dispositif. Au vu des éléments qui leur ont été présentés, le Président de la République et la Première ministre ont décidé d'arbitrer en faveur de cette mesure. Le Gouvernement déposera donc un amendement au projet de loi de finances pour 2023 lors de son examen par le Sénat pour modifier l'article 195 du code général des impôts.
Cette nouvelle avancée en faveur du monde combattant dans son ensemble fait suite à la décision de revaloriser, dès le 1er janvier 2023, la valeur du point PMI. Avec tous les membres du Gouvernement, je suis à l'écoute et au travail.
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la meilleure.

Patricia MIRALLES

Note de la Fédération concernant la ½ part fiscale :

les titulaires de la carte du combattant peuvent bénéficier d'une ½ part supplémentaire pour le calcul de leurs impôts à partir de 74 ans.
A partir du 1er janvier 2023, les conjointes survivantes des titulaires de la carte du combattant peuvent bénéficier d'une ½ part supplémentaire pour le calcul de leurs impôts à partir de 74 ans, quel que soit l'âge auquel est décédé leur conjoint.

MINISTERE DES ARMEES

Arrêté du 21 novembre 2022 modifiant l'arrêté du 13 octobre 2006 relatif aux diplômes d'honneur de porte-drapeau
La secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire
Vu l'arrêté du 13 octobre 2006 relatif aux diplômes d'honneur de porte-drapeau :
Vu l'avis de la Commission nationale du diplôme d'honneur de porte-drapeau en date du 24 juin 2021,
Arrête :
Art. 1er. – A l'article 1er de l'arrêté du 13 octobre 2006 susvisé, les mots : « et trente, » sont remplacés par les mots : « trente, quarante et cinquante ».
Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL

Le PG CATM

Je désire m'abonner au journal national **"LE PG-CATM"** moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** (1) par chèque à l'ordre du journal **"LE PG-CATM",** 6, rue de l'Amiral Courbet, 75016 PARIS.

Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros.**

Nom . . . . . Prénom . . . . . .

Adresse . . . . . .

Code postal . . . . . .Ville . . . . . .

CINQUIÈME **NOËL**

Devant le petit sapin au camp,
Souvenez-vous chers camarades,
5ème Noël
Minuit, chers Camarades,
Minuit vient de sonner,
Mais dans la nuit de neige,
Noël est arrivé,
Triste Noël glacé, par la bise et le froid,
Nous le passons captifs, pour la 5ème fois !
Noël douce musique, chanson de souvenir,
La voix de la maman, la note d'un sourire,
L'épouse qui murmure près
d'un tout petit lit,
L'enfant qui tend les mains
au beau sapin qui luit,
Qu'il serait bon Noël, là-bas,
dans nos maisons,
Assis tout près de l'âtre à l'abri des flocons,
A regarder flamber la bûche qui pétille,
Libre et si heureux au sein de nos familles.
La table familiale, la joie du réveillon,
Le vin qui fait sauter la joie
et les bouchons,
Et tous ces mets fameux, apanage
de la France
Qui donnent à la fois l'amour et l'espérance.
Mais ce soir, c'est encore un Noël
en prison,
Une fête de guerre où gronde le canon !
Là-bas ! Serait la joie, ici ce n'est que
peine !
Les années tristement s'ajoutent à la chaine,
De nos cœurs de captifs monte
comme une plainte,
Le calvaire aussi long, d'un voile noir
se teinte,
De nos grands yeux rêveurs une larme
perle et brille,
C'est notre espoir déçu qui
doucement vacille,
Elles sonneront là-bas !
Les cloches de chez nous,
Que d'ardentes prières seront faites
à genoux.
Et les enfants émus,
joignant leurs petits bras
Diront : « mon bon Noël
ramène mon papa » !
Ecoutons camarades, douce et nostalgique,
La chanson de Noël aux notes pacifiques,
Méritons le retour par de belles actions,
En maudissant la guerre restons
bons compagnons.
Faisons ce soir nos vœux
à nos cœurs de Français,
Que le prochain noël soit celui de la Paix,
Que cette fête sacrée,
de cette année sans joie !
Nous la passions ensemble
pour la dernière fois !

Jules FREMONT
Ancien Combattant Prisonnier de Guerre

Dessin réalisé en 1942 au Stalag IA
Source :
« La Captivité » d'Yves Durand Edité par la FNCPG-CATM

En choisissant CARAC ÉPARGNE GÉNÉRATION, vous faites bénéficier la jeune génération des avantages de l'assurance vie, d'une gestion financière simple et proche de leurs centres d'intérêt et du fonds en euros de la Carac.

0%
de frais*
sur l'ensemble
de vos versements

50 € offerts**
pour tout nouvel adhérent souscrivant
à Carac Épargne Génération

Une épargne pour les jeunes
Accessible dès 200 € à l'adhésion
puis par versements libres

Carac Épargne Génération est une opération d'assurance sur la vie individuelle à versements libres, libellée en euros et en unités de compte (minimum 25%) destinée aux moins de 25 ans lors de l'adhésion.

Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. La Carac s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Le risque financier de moins-value est donc supporté par l'adhérent.

Contactez un conseiller Carac

www.carac.fr
N° Cristal 0 969 32 32 52
APPEL NON SURTAXÉ

(*) Frais de gestion appliqués sur l'épargne gérée sur le support Sécurité libellé en euros et sur les supports libellés en unités de compte : 0,90 % prélevés annuellement.

(**) Du 1er novembre 2022 au 31 janvier 2023, pour tout nouvel adhérent Carac souscrivant un contrat d'assurance vie multisupports Carac Épargne Génération, la Carac verse un abondement de 50 € sur le contrat nouvellement souscrit. Si le nouvel adhérent est mineur, l'adhésion à Carac Épargne Génération se fait par le biais du ou des représentants légaux de l'enfant.
Toutes les modalités et conditions d'application des offres sont disponibles sur Carac.fr à l'adresse suivante : https://www.carac.fr/operations-promotionnelles

Carac_ConceptionCréation_Crédit photographique : Gettyimages - NA22PRPGCEGEN12

Carac - Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité - SIREN : 775 691 165
Siège social : 159, Avenue Achille Peretti - CS 40091 - 92577 Neuilly-sur-Seine cedex
Numéro Cristal : 0 969 32 50 50 (Appel non surtaxé) www.carac.fr

carac

Communication à caractère publicitaire

Costume du Général Bourbaki
Musée de l'Armée

BELFORT OU ALESIA
BIS REPETITA

CONTEXTE HISTORIQUE

Nous sommes en 1870, sous le second empire, à l'aube de la 3ème république, Napoléon déclare la guerre à la Prusse. L'Armée Française subit une série de revers et de défaites sur son territoire… L'empereur se rend aux Allemands. Un gouvernement provisoire s'instaure et décide de poursuivre la guerre sous l'impulsion de Gambetta. Pourtant l'Armée Impériale est pratiquement décimée (les 9/10èmes des effectifs) mais la réserve constituée par les « mobiles » est considérable.

Paris est encerclé. Dès l'automne 1870, les Prussiens tiennent une grande partie du territoire français. Dans l'Est de la France, l'Alsace, la Franche-Comté et une partie de la Bourgogne sont occupées. Le Colonel Denfert-Rochereau et ses 15 000 hommes se retranchent dans la citadelle de Belfort. La France doit verser 5 milliards de francs or à l'Allemagne.

Voilà pour le décor qui n'est pas brillant. Avant de poursuivre sur la présentation des deux chefs qui vont s'opposer, je reviens sur les « mobiles ».

MOBILES

De son vrai nom Garde Nationale Mobile, ces soldats étaient familièrement appelés les « Moblots ». Créée par la loi du 2 février 1868 afin de servir comme auxiliaires de l'armée active, ils étaient attachés à la défense des places fortes, villes, côtes et frontières de l'Empire ainsi que de l'ordre intérieur. Elle est l'équivalence de la Landwehr allemande.

Le fonctionnement de l'Armée reposait sur la conscription et le service militaire s'effectuait selon un tirage au sort. Les mauvais numéros étaient incorporés dans l'armée d'active et faisaient 7 ans de service. Les bons numéros rejoignaient la garde mobile et ne faisaient que 5 ans. Les numéros pouvaient s'échanger moyennant finance…

Chaque ville avait ses « mobiles » et les cadres étaient choisis, en général, au sein de la notabilité locale. Les « mobiles » étaient regroupés en unités départementales (ex : mobiles du Doubs, de la Haute-Saône, etc.)

La garde formait une masse de réserve d'environ 600 000 hommes et selon le gouvernement devait doubler les effectifs de l'armée de « métier ». 15 exercices annuels de 24 heures étaient prévus mais son application pratique fut plus ou moins suivie voire très peu.

De par ces quelques lignes, on peut affirmer que ni l'encadrement, ni les « mobiles » ne possédaient une formation militaire.

Je clos le chapitre et vous présente dès à présent nos deux chefs qui vont bientôt s'affronter.

GENERAL AUGUST VON WERNER

Celui-ci est à la tête d'environ 52 000 hommes. Il est pragmatique, intuitif, et va jusqu'au bout des choses.

GENERAL CHARLES DENIS SAUTER BOURBAKI

Saint-Cyrien, né à Pau le 22 avril 1816, il est le fils d'un colonel grec mort pendant la guerre d'indépendance grecque qui met fin à 4 siècles d'occupation par l'Empire Ottoman.

Il se distingue particulièrement dans l'Armée d'Afrique. Par cela il faut entendre AFN.

Il se fait particulièrement remarquer lors de la guerre de Crimée qui oppose la coalition composée de l'empire Ottoman, des Français, des Anglais et du Royaume de Sardaigne (partie des Etats de Savoie qui sont les fondateurs de l'Italie moderne actuelle) face à la Russie pour contrecarrer sa vision expansionniste. (Siège de Sébastopol).

Il sert brièvement à la guerre Franco-Allemande de 1870.

Il est affecté à l'Armée du Nord qui sera limogée et prendra le commandement de l'Armée de l'Est qu'il forme à Bourges. J'ajoute que le royaume de Grèce lui a été proposé.

Le Général Charles Denis Sauter Bourbaki reçoit de Gambetta, ministre de l'intérieur et de la Guerre, la mission suivante, car les contours de la frontière Franco-Allemande ne sont pas encore fixés par l'armistice et ne concerne pas les opérations militaires dans l'Est de la France. Nous venons de rentrer dans la IIIème république depuis la défaite de Sedan. A noter qu'en France, il est prouvé depuis la Révolution que la durée des institutions est liée au sort des armes bien plus qu'à l'adhésion d'un régime quelconque.

MISSION

- Couper les arrières et les lignes de communications des Prussiens,
- Délivrer Belfort où le Colonel Denfert-Rochereau s'est enfermé avec ses troupes dans la citadelle.

LA BATAILLE

a) VILLERSEXEL

Début janvier 1871, le Général Bourbaki débarque avec ses 140 000 hommes en gare de Clerval et engage la campagne de l'Est. Elle débute par la conquête de Villersexel le 9 janvier 1871. Cette bataille connaît son apogée le lendemain par la victoire des troupes françaises.

Sous le commandement de l'intuitif Général Von Werder, l'avant-garde Prussienne se retire de Villersexel qui d'un point de vue tactique ne représente pas grand-chose et établit ses forces en direction de Montbéliard.

Les troupes françaises sont enlisées à Villersexel face à des problèmes de ravitaillement de toutes sortes. L'Armée de l'Est est incapable de poursuivre rapidement son adversaire.

b) LES PREPARATIFS ALLEMANDS

Mettant ainsi à profit cette inaction, les Prussiens prennent pied sur la rive gauche de la Lizaine. Cette rivière bien que peu importante, forme un obstacle naturel. De plus, le remblai de la ligne de chemin de fer qui suit la Lizaine de Héricourt à Montbéliard offre un abri inopiné pour les Prussiens.

Des canons sont installés sur les hauteurs de Chalonvillars pour défendre Chénebier et Frahier et au mont Vaudois pour tenir Héricourt.

A Montbéliard, aux mains des Prussiens depuis 1870, les canons sont installés au niveau des grands bois sur ce que l'on appelle désormais les « Batteries du Parc ».

Les allemands profitent donc de la valeur défensive de la Lizaine dont la largeur oscille entre 6 et 8 mètres. Ils font sauter la plupart des ponts et bourrent les autres d'explosifs. Ils aménagent les routes pour faire passer le ravitaillement.

L'intention et les plans du Général Bourbaki ont été bien compris par les Allemands qui « invitent » les Français à se présenter là où ils sont attendus.

L'ATTAQUE FRANCAISE

Les Français avancent sur un terrain boisé difficile.

Contrairement aux promesses du gouvernement, leurs problèmes de ravitaillement n'ont pas été résolus. Les conditions climatiques sont désastreuses, il fait plus de – 20° et il neige abondamment 40 à 60 centimètres d'épaisseur. Comme si cela n'était pas suffisant, 20 kilomètres de ligne de front puissamment défendue les attendent. De plus, les chevaux n'ont pas de fers adaptés à la neige car ils ont été oubliés…

14 JANVIER 1871

Durant les jours qui précèdent l'assaut final, les Allemands ont trouvé des abris par réquisitions et les Français ont dormi dans les bois et chemins creux par – 20°.

Après les escarmouches d'usage, le Général Bourbaki déclenche son offensive dans la région d'Arcey et parvient sur les hauteurs de Montbéliard. Le plan consiste en une attaque frontale déployée sur 19 kilomètres.

C'est une Armée épuisée, mal équipée, mal formée et démoralisée qui arrive pour combattre le long de la Lizaine.

Les premiers combats s'engagent devant les villes d'Héricourt et de Montbéliard, les forces françaises pénètrent dans la ville et attaquent le Château pour y déloger les Prussiens qui ripostent à l'arme lourde.

Bethoncourt connaît de douloureux combats durant lesquels succombent des bataillons entiers composés de Savoyards et de Zouaves.

Les combats sur la ligne de la Lizaine connaissent des affrontements acharnés.

18 JANVIER 1871

Aucune percée définitive ou décisive n'ayant été marquée, avec de surcroît l'arrivée par le Nord de deux Corps d'Armée du Général Van Manteufel, le Général Bourbaki décide de suspendre les combats et d'opérer la retraite de ses troupes en direction du sud vers Besançon.

La libération de la citadelle de Belfort a échoué et par conséquence toute la mission.

LA POURSUITE ALLEMANDE

Entre temps, les allemands constituent deux corps d'armée dont celui du Général Von Werner. Ils se lancent à la poursuite des Français et menacent de les encercler. Dès lors, le Général Bourbaki dévie sa route vers Pontarlier. Cette retraite dans le froid et la neige est comparable au tableau du « Radeau de la Méduse ».

Les soldats français affamés, épuisés et décimés par le froid et la neige ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes. Les entrepôts de Besançon sont vides…

LE PIEGE SE REFERME

Acculée à la frontière, l'Armée de l'Est est prise au piège.

Démoralisé par les demandes incessantes et irréalisables de M. de Freyciney, représentant le gouvernement français, le Général Bourbaki tente alors de se suicider d'une balle dans la tête. Le commandement de l'Armée passe alors aux ordres du Général Clinchant qui négocie dès lors son internement par la Convention des Verrières.

1er FEVRIER 1871

A partir de cette date, 87 000 hommes commencent à franchir la frontière suisse principalement aux Verrières de Joux. Durant ces 3 semaines 60 000 hommes auront été tués.

12 000 malades ou blessés seront soignés, les deux mois suivants, avant leur retour progressif en France.

Henri Dunant et ses bénévoles prendront à leur charge le placement des hommes restants dans tous les cantons Suisse sauf celui du Tessin.

13 MARS A JUIN 1871

11 800 chevaux, 285 canons, 64 000 fusils et 60 000 sabres sont vendus et douze millions de francs sont versés à la Suisse à titre de dédommagement.

Monsieur Thiers, Chef du pouvoir exécutif de la République Française donnera l'ordre au Colonel Denfert-Rochereau de se rendre aux Allemands.

CONSEQUENCES

Les cinglantes défaites de 1870/1871 ont en grande partie été imputées à la faillite du corps de l'intendance. A la décharge de celle-ci, force est de reconnaître que le commandement ignorait totalement le fonctionnement de l'intendance du temps de paix et plus encore ne savait l'utiliser en temps de guerre. Mais aussi, comme le déclare le ministre de la guerre au Sénat en 1881, par la faute de l'Etat. Je cite « La faute incombe au système gouvernemental et son défaut absolu de prévoyance ».

Dès lors, les services pourvoyeurs sont créés pour satisfaire les besoins des troupes tels qu'ils sont exprimés par le chef militaire. L'intendance devient subordonnée au commandement pour les besoins de l'Armée mais restera indépendante dans son contrôle.

L'impréparation de la guerre, le manque complet de liaison entre le commandement et les services sont autant de manquements qui contribuèrent indubitablement à la défaite.

Tirant les leçons du passé, le service de l'intendance, sous commandement bicéphale se montrera très efficient et réactif au cours de la guerre 1914/1918. L'Ecole Militaire d'Administration verra le jour à Paris et le cursus des officiers sera adapté en conséquence.

L'HERITAGE

Que reste-t-il du passage de l'Armée de l'Est :

- Faisant référence aux troupes mal équipées du Général Bourbaki, il est courant de nos jours dans l'Armée mais aussi dans la police ou les sapeurs-pompiers de désigner de façon péjorative, une personne dont la tenue n'est pas réglementaire par l'expression : « T'es pas dans l'armée de Bourbaki » ;
- Maupassant dans sa nouvelle intitulée « Le lit 29 » ne concerne pas le Général Bourbaki directement mais ironiquement, il le cite dans un passage « le Général Bourbaki passait aux yeux du Capitaine Epivent, bel homme vain et superficiel, pour le plus grand des généraux français » ;
- Un groupe de mathématiciens au nom imaginaire de Nicolas Bourbaki s'est peut-être inspiré de lui (Travaux sur les ensembles) ;
- Des toiles dessinées par le peintre suisse Edouard Castres, représentent des soldats blessés, affamés et gelés passant à Verrières en Suisse ;
- Quelques monuments, à Pau, en Suisse, et en Franche-Comté subsistent et notamment le lion de Belfort réalisé par Bartholdi ;
- La prise en compte de l'Armée de l'Est à Verrières demeure l'un des plus hauts faits de la Croix rouge Suisse ;
- Dès la fin du 19ème siècle et à l'aube de l'ère industrielle naissante, les grandes entreprises se structurent selon le modèle de l'Armée. Des services dédiés aux personnes font désormais partie intégrante de l'articulation d'une entreprise.

Depuis, l'articulation des entreprises et de l'Armée n'a cessé de se moderniser mais en tenant compte du passé.

Exposé de Robert Lombardin, président départemental du Doubs et président de la section des CATM-OPEX de Sainte-Suzanne, lu devant le monument aux morts de 1870-1871 le 8 mai 2021 pour le 150ème anniversaire de la Bataille de Sainte-Suzanne (97 soldats français tués).

JENNY,
L'ÉLÉPHANT DE GUERRE DES ALLEMANDS EN 1914-1918

14 millions de chevaux – un quart avait été réquisitionné - ânes, mulets et des centaines de milliers de chiens et pigeons ont été enrôlés et 11 millions sont morts pendant la Grande guerre… Envoyés au front lors des attaques, ils étaient utilisés pour porter, tirer, guetter, secourir ou informer, ils faisaient partie intégrante de la stratégie militaire. Compagnons fidèles, ils partageaient le quotidien des soldats et leur permettaient de s'évader, pour un temps, des horreurs de la guerre. Des éléphants de cirque ont été utilisés pour transporter de gros troncs dont le plus connu est Jenny, éléphante d'Asie (Ceylan) qui serait véritablement le seul éléphant renommé à avoir contribué à l'effort de guerre, selon l'historien marsoillais Hervé Gournay qui a retracé la vie de la bête.

Ce pachyderme était arrivé en 1904 au zoo de Hambourg dirigé par Carl Hagenbeck directeur de cirque puis marchand d'animaux, inventeur d'une méthode de dressage en douceur ainsi que du concept de cage « sans barreau », organisateur d'exhibitions de représentants des peuples extra-européens. Pendant la Grande guerre, Jenny a été mobilisée et transportée en train dans le nord de la France à l'initiative de l'officier qui dirige la Kommandantur d'étape d'Avesnes dans le nord de la France. Son cornac, Walter Matthias, mobilisé en août 1914 dans la marine, avait été rappelé pour guider l'animal, toujours vêtu de son uniforme bleu avec le bonnet à double ruban. Jenny avait été envoyée là-bas pour pousser des wagons de charbon, tirer la charrue et surtout porter du bois dans les bois de Felleries et de Fourmies pour débarder les grumes destinées aux tranchées. « Chaque matin, elle se rendait au travail. Des équipes de huit hommes abattaient des arbres, les démontaient, et Jenny intervenait, s'escrimant de la tête et des pattes antérieures pour placer les troncs dans la position la plus favorable à l'enlèvement ; puis elle les traînait jusqu'à la route. Une scierie les transformait ensuite en rondins pour l'étayage des tranchées » raconte l'historien. Elle avait longtemps travaillé en Asie au transport des troncs d'arbres. « Jenny fut engagée comme « bonne à tout faire » partout où l'on avait besoin d'elle. Les Français avaient jeté une automobile dans un ravin profond, pour que l'ennemi ne pût s'en servir. Jenny l'en sortit. Une colonne de transports s'embourbait-elle, son intervention lui rendait sa mobilité. On l'attela même à la charrue. En un temps record, elle transforma en champ cultivé l'ancien terrain de manœuvre de Floumont, traçant des sillons deux fois plus profonds qu'un attelage ordinaire »

L'ÉVÉNEMENT ILLUSTRÉ

UN ÉLÉPHANT DU GÉNIE

LE PLUS GROS « FELDGRAU »

En 1916, elle est transportée, toujours en train, à Felleries, un village spécialisé dans la sylviculture. Là, elle participe aux travaux de débardage dans les forêts alentour. *« Un jour, Walter son cornac conduisit Jenny vers une voie de garage où se trouvaient quatre wagons lourdement chargés. Un général qui, par hasard, observait l'étrange scène en riant, lui fit signe de s'arrêter, l'effort lui paraissant trop considérable, même pour un éléphant. Mais Jenny appuya tranquillement son crâne contre la paroi du dernier wagon. Lentement tout d'abord, puis plus vite, les soixante-dix mille kilogrammes se mirent à rouler. Le général, ébahi, fit délivrer un pain de commission supplémentaire à l'extraordinaire travailleur et six cigares à son cornac ». Seuls les avions, amis ou ennemis, irritaient Jenny. Lorsque son fidèle cornac n'était pas auprès d'elle pour la rassurer, elle dressait sa trompe hostilement, écartait les oreilles, essayant de découvrir l'intrus qui s'annonçait par un inquiétant vrombissement. Ce « plus gros Feldgrau » travailla ainsi pendant plus de deux ans en qualité de premier et unique « éléphant de guerre » de l'armée allemande.*

Mais sous la pression des troupes alliées, les armées du Kaiser reculent et abandonnent peu a peu le terrain Jenny, rejoint les terres belges. Protégée des dieux, elle passera sans encombre, en dépit de son volume, à travers les tirs d'artillerie. Son cornac aura moins de chance et sera grièvement blessé pendant la retraite. Elle reprend le chemin de Hambourg et est vendue à la famille du cirque Strassburger. Elle se retrouve par la suite au Jardin d'acclimatation de Paris, où elle meurt en février 1941. Un hommage a été rendu à l'éléphante à Felleries, cent ans après son incorporation sous la forme d'une reproduction en taille réelle de Jenny, longue de 4 m et large de 2,50 m composée d'une structure en acier recouverte d'osier en 2015.

Paul Philippart

LES MOTS CROISÉS
de François Creseveur

PROBLÈME 248

HORIZONTALEMENT

1 – Un mot pour séduire
2 – Agence – N'est pas en odeur de sainteté
3 – Son explication est vague – Il a la couleur bleue du firmament
4 – Part d'un lustre – La dernière levée est très convoitée – Un fromage étêté et équeuté
5 – Se prépare pour le dernier exercice – Le Morbihan en fait partie, le Pas de Calais aussi
6 – Carnivore américain – Sa jument avait une drôle de couleur
7 – Il y en a plusieurs au Sahara – Elève la pensée
8 – Logis marqués pour les troupes en marche
9 – Il a regardé le texte en arabe – Monnaie chez les romains – Il a gouté à la plaisanterie
10 – Précède les coutumes – Mode aérien très personnel - Département

VERTICALEMENT

A – Terme employé chez les apaches – Cette fois il a lu le texte dans le bon sens
B – Sultanat de Mascate – Pratique les tests d'audiométrie
C – Mets à Hanoï – Grande facilité d'élocution
D – Vient de sortir – Matière utilisée en oisellerie
E – Pour ce qui est à soi – La crème de la société
F – Il orienta le chaland l'on ne sait où – Chef de la communauté religieuse chiite
G – Très utile à l'inspiration – Différentes façons de se mouvoir en sustentation dans un élément liquide
H – Vieille endormie – Monnaie du commerce nippon
I – Le repère d'Hector – Activité de sélection
J – Paris n'avait plus de Mystères pour lui – Il peut être animé à main levée.

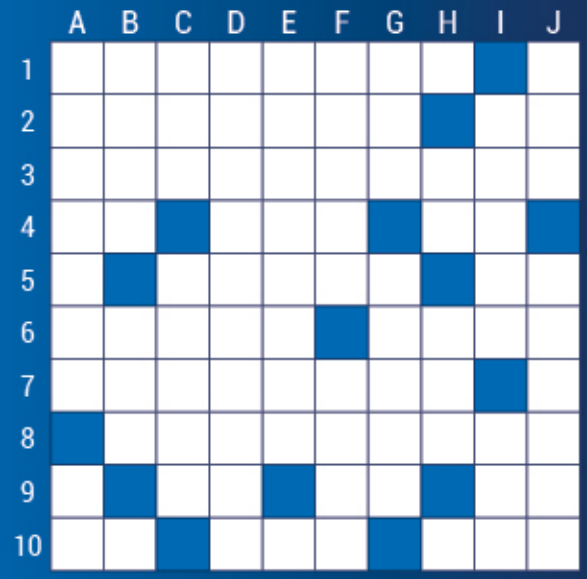

SOLUTION DU PROBLÈME 247

HORIZONTALEMENT

1) TINTEMENT
2) INO - REPOSA
3) SCIER - INEP
4) SERPENT - TI
5) ES – ISARDS
6) USAS – SE - EN
7) SAUCISSE
8) ENTOLE - MER
9) TOPE - OBIS
10) HE – ETE - UNE

VERTICALEMENT

A) TISSEUSE
B) INCESSANTE
C) NOIR - AUTO
D) EPISCOPE
E) ERRES - ILET
F) ME - NASSE
G) EPITRES
H) NON - EMBU
I) TSETSE - EIN
J) API - NURSE

NOTE de LECTURE

LE MONDE DE DEMAIN
PIERRE SERVENT

L'attaque de l'Ukraine par la Russie, le 24 février 2022, a sonné le retour de la guerre de haute intensité en Europe. Les défis qu'elle soulève dépassent largement ce cadre et la volonté de toute puissance régionale de Vladimir Poutine. Nous assistons au choc de deux visions du monde. D'un côté, les totalitarismes russe et chinois entendent désoccidentaliser la planète et proposer à tous un modèle qui fait primer la force sur le droit et la purification des esprits sur la libre conscience. De l'autre, les démocraties solidaires des Ukrainiens ont décidé de sanctionner la Russie, d'armer et de former l'armée de reconquête du président Volodymyr Zelensky. Le conflit en Ukraine n'est pas encore mondial, mais il est déjà « mondialisé ». Il va immanquablement rebattre les cartes de l'échiquier géopolitique, idéologique et économique international.

Dans cet essai, Pierre Servent, spécialiste des guerres d'hier et d'aujourd'hui, répond aux questions essentielles posées par le cataclysme ukrainien : comment revoir sans attendre notre grammaire géopolitique ? A-t-on raison d'avoir peur des régimes dictatoriaux ? Comment nous réarmer militairement, mentalement et industriellement ? Quelle physionomie aura le monde de demain ?

Date de parution : 24/11/2022
Edition Robert Laffont
Broché : 20 €

Le PG CATM
70e année - Nouvelle série
Pages spéciales départementales incluses
DÉCEMBRE 2022 - N° 1041
Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
Reconnue d'utilité publique sous le titre «Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre» par décret du 1er avril 1948.
Directeur de la publication : S. AUFFREDOU
Rédactrice en chef : P. CHOVELON
Comité de Rédaction : P. CHOVELON - P. PHILIPPART - C. CHAZEAU
6, rue de l'Amiral Courbet 75016 PARIS.
Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20
Email : secretariat.general@fncpg-catm.org – Internet : www.fncpg-catm.org
Abonnements :
Un an (11 Numéros : 20 €)
Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08
Les imprimeries SODIMPAL-LECERF
111 Rue du Général de Gaulle
76520 Franqueville-Saint-Pierre

Mistral Média
22 rue La Fayette
75009 PARIS
Tél : 01 40 02 99 00

Fashion
L'HOMME MODERNE

2 jeans à 29 €

seulement !
au lieu de ~~79~~ €

FRAIS DE PORT OFFERTS

Coupe 5 poches, surpiqûres traditionnelles. Fermeture zip et boutons, 2 poches cavalières, poche ticket, 2 poches arrière. 100% coton, lavable en machine.

Coloris assortis : bleu et noir ; tailles du 42 au 56.

42 > 56

RCS Paris B 410 714 885

VOS GARANTIES

- Satisfait ou Remboursé
- 30 jours pour changer d'avis
- Offre valable 1 mois

VOS FRAIS DE PORT OFFERTS AVEC LE CODE PRIVILÈGE **V2485**

0 892 680 165 Service 0,40 €/min + prix appel
7 j/7 de 8 h à 20 h

lhommemoderne.fr/duo322
Indiquez le code **V2485** dans votre panier

À retourner sous enveloppe affranchie à : Fashion - L'Homme Moderne - BP 10884 - 27008 Evreux Cedex

V2485-P3891

☐ **OUI**, je profite de votre offre de bienvenue et je reçois mon lot de 2 jeans denim (1 lot par foyer) pour 29 € au lieu de ~~79~~ €. Les frais de port de ~~7,95~~ € me sont offerts.

Je choisis ma taille : ☐ **42** (0237767) ☐ **44** (0237768) ☐ **46** (0237769) ☐ **48** (0237770) ☐ **50** (0237771) ☐ **52** (0237772) ☐ **54** (0237773) ☐ **56** (0237774)

Ci-joint mon règlement total de 29 € seulement par :

☐ Chèque à l'ordre de **FASHION - L'HOMME MODERNE**
☐ Carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Eurocard-Mastercard).

N° :

Date de validité : Cryptogramme au dos de ma carte : (indispensable)

Cette offre ne m'engage à rien d'autre. Valable 1 mois pour la France métropolitaine et Monaco, dans la limite des stocks disponibles. Expédition sous 6 jours maximum.

Mme/M. :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :

Pour mieux vous servir :
Téléphone : Date de naissance :
Email :

Date :

FASHION L'HOMME MODERNE

Signature obligatoire :

Conformément à la loi «informatique et libertés» et au Règlement européen du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres entreprises. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire à Fashion L'Homme Moderne – Service clientèle – 94971 Créteil Cedex 9, en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et numéro de client. Vos données peuvent être communiquées à un tiers concerné dans le cadre d'un changement de contrôle, de fusion, de cession de fonds de commerce ou d'apport partiel actif de Reder SAS. Les 2 jeans sont de même taille et ne peuvent être vendus séparément, prix unitaire de chaque jean 39,50 €.